

Bulletin des actes administratifs
Université Claude Bernard Lyon 1

Numéro 359 du 17 mars 2026

Bulletin des actes administratifs Université Claude Bernard Lyon 1

17 mars 2026

Arrêté n°039-2026-DES-013 portant désignation d'un chargé de mission "Innovation et
Entrepreneuriat étudiant"

**ARRETE n° 039-2026-DES-013 portant désignation d'un chargé de mission
Innovation & Entrepreneuriat étudiant**

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'Université Claude Bernard Lyon 1 et notamment l'article 29 ;

Vu l'arrêté de proclamation de l'élection du président de l'université en date du 20 mars 2025 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : **M. Stéphane GAVARINI** est nommé chargé de mission « Innovation & Entrepreneuriat étudiant ».

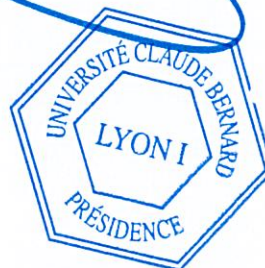
Sa lettre de mission est annexée au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance des personnels et usagers par voie de publication sur les sites internet et intranet de l'université. La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Villeurbanne, le 16 mars 2026,

Le président de l'université

M. Bruno LINA



Lettre de mission

Chargé de mission « Innovation & Entrepreneuriat étudiant »

Lyon 1 Université

Contexte et objectifs

Dans le cadre de la stratégie de Lyon 1 Université visant à renforcer l'innovation, l'entrepreneuriat et l'employabilité des étudiants, le Chargé de mission « Innovation & Entrepreneuriat étudiant » contribue à la structuration et au pilotage d'un dispositif d'innovation étudiante positionné en phase d'amorçage. Cette mission, confiée pour une durée de deux ans renouvelable et exercée à temps partiel en complément des missions statutaires d'enseignant-chercheur, a pour objectif de poser les fondations académiques, pédagogiques et stratégiques d'un dispositif lisible, cohérent et articulé avec l'écosystème interne et externe de l'université, au service des réussites étudiantes et de l'insertion professionnelle.

Fonctionnement

Le Chargé de mission intervient dans une logique de pilotage académique, stratégique et pédagogique du dispositif d'innovation et d'entrepreneuriat étudiant. Il agit en articulation étroite avec la gouvernance de l'université, les instances pédagogiques compétentes, les directions métiers concernées, ainsi qu'avec les partenaires du site et du territoire.

Il est placé sous le lien direct d'encadrement de la Vice-présidence déléguée relevant du champ de l'Orientation et de l'Insertion professionnelle et travaille en lien étroit avec la Vice-Présidence Formation et Vie Universitaire et la Vice-présidence déléguée aux Réussites étudiantes.

La mission s'inscrit dans une logique de déploiement progressif, proportionnée aux moyens humains et financiers mobilisés et aux arbitrages des instances compétentes. Le Chargé de mission assure un reporting régulier auprès de la gouvernance et contribue à éclairer les décisions stratégiques relatives à l'évolution du dispositif.

Priorités stratégiques

Dans le cadre de cette mission, le Chargé de mission est notamment chargé de :

- **Cadrage stratégique et mise en cohérence de l'existant** : conduire un travail d'analyse et de benchmark des dispositifs d'innovation et d'entrepreneuriat étudiant existants, en interne et à l'échelle du territoire, afin d'identifier les complémentarités, les points de vigilance et les leviers de structuration.
- **Structuration progressive du dispositif et des parcours étudiants** : formuler des orientations et des propositions d'actions progressives et soutenables, et contribuer à la définition d'une première architecture de parcours à destination des étudiants, en articulation avec les dispositifs de pré-incubation et d'incubation existants.
- **Pilotage stratégique et suivi du dispositif** : définir, actualiser et suivre la feuille de route du dispositif, dans une logique de pilotage par étapes, fondée sur des indicateurs partagés et une évaluation régulière des usages et de l'impact.
- **Contribution à la structuration pédagogique** : participer à la mise en cohérence pédagogique des actions et programmes liés à l'innovation et à l'entrepreneuriat étudiant, en lien avec la CFVU, les directions métiers concernées et les équipes pédagogiques.
- **Articulation avec l'écosystème et partenariats** : veiller à la bonne articulation du dispositif avec les acteurs internes de l'université, les partenaires du site et les acteurs socio-économiques,

sans se substituer aux fonctions opérationnelles assurées par les acteurs et partenaires mobilisés.

- **Contribution à l'identification de financements et soutiens** : contribuer, dans la phase d'amorçage, à l'identification et à l'articulation de financements internes et externes susceptibles de soutenir le dispositif, en lien avec la gouvernance de l'établissement.

Le Chargé de mission produit un bilan annuel de ses actions, destiné à éclairer les arbitrages stratégiques relatifs à la poursuite, à l'adaptation ou à la montée en charge du dispositif.
